

COMMUNE DE MAGOAR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2026

Délibération n°07-17-09-2026

Date de convocation : le 08 Septembre 2026

Date d'affichage : le 08 Septembre 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 07
Présents : 05
Absent(s) : 02
Procurations : 01
Votants : 06

Absents : Messieurs THOMAS Mathieu, RAOULT Jérôme

Procuration donnée par M. THOMAS Mathieu à GOURIOU Arnaud

Secrétaire de séance : BOUILLENNEC Rachel

Présents : Messieurs Mesdames GOURIOU Arnaud, BOUILLENNEC Rachel, DESCHAMP Dominique, DOLO Katell, PARENT Fanny.

L'an deux mille vingt-six, le lundi dix-sept septembre à 19 h, le Conseil municipal de la commune de Magoar, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GOURIOU Arnaud, Maire.

**NOMINATION COORDONNATEUR-TRICE
POUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2027**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le recensement de la population de Magoar aura lieu du 21 janvier au 20 février 2027 ;

Monsieur le Maire explique qu'il convient de nommer un coordonnateur-trice, qui viendra en appui de l'agent(e) recenseur(e), qui sera prochainement recrutée.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de nommer Mme PARENT Fanny, coordonnatrice du recensement de la population 2027.

Fait et délibéré à Magoar, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme, le 23 Septembre 2026

BOUILLENNEC Rachel, Première Adjointe au Maire
Secrétaire de séance

GOURIOU Arnaud,
Maire

